ΠΕΡΙ ΤΗΝ ΤΥΧΗΝ
ΙΑΤΡΙΚΗΣ
ALFRED.M.HELLMAN

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE

DE LA PREMIERE SÉANCE PUBLIQUE

DU CERCLE

DES PHILADELPHES.

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
Boston Public Library

http://www.archive.org/details/discoursprononc00arth

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE

DE LA PREMIERE SÉANCE PUBLIQUE

DU CERCLE

DES PHILADELPHES,

TENUE AU CAP-FRANÇOIS LE 11 MAI 1785;

AVEC

UNE DESCRIPTION

DE LA VILLE DU CAP,

Pour ſervir à l'Hiſtoire des maladies que l'on y obſerve dans les différentes conſtitutions.

Par M. ARTHAUD, Médecin du Roi au Cap, Préſident du Cercle.

Cependant le deſir d'acquérir des connoiſſances paroît s'introduire dans nos Colonies; peut-être qu'enfin cette maſſe de lumiere qui éclaire l'Europe depuis un ſiecle, qui a pénétré par-tout ſucceſſivement, paſſera les mers un jour, & étendra juſqu'à l'Amérique ſes rayons & ſon influence. *Voyage à la Martinique, par Chanvalon.*

A PARIS.

M. DCC. LXXXV.

RB BF1242.H5A7 1765x

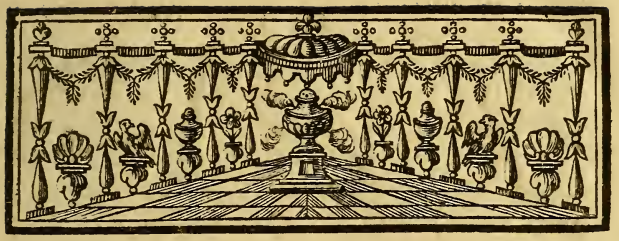

DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE

DE LA PREMIERE SÉANCE PUBLIQUE

DU CERCLE DES PHILADELPHES,

Tenue au Cap-François le 11 Mai 1785.

MESSIEURS,

L'EUROPE retentit des progrès que l'on fait dans les sciences ; les Physiciens & les Chymistes ont découvert des qualités nouvelles dans la matiere ; ils ont saisi de nouveaux rapports. L'homme, déja habitué à s'élever au séjour du tonnerre, a eu la présomption de croire que ces découvertes avoient été inspirées par la nature, pour perpétuer son existence, & assurer son immortalité.

392-9-12-93

On nous a annoncé le Magnétiſme avec enthouſiaſme ; mais, intéreſſé à faire un ſecret d'une découverte dont on devoit l'hommage à l'humanité, ſi elle devoit être utile, on a tâché de nous étonner, en refuſant de nous inſtruire.

Il eſt naturel que l'homme, tourmenté par le ſupplice de la curioſité, cherche à connoître ce qu'il ignore. Cela tient au deſir d'étendre ſes jouiſſances. Quelqu'uns de nous, guidés par ce ſentiment, ont tâché de dévoiler la vérité qu'on leur cachoit; & ils ont été aſſez heureux, pour s'aſſurer que ces conſéquences, que l'on tiroit d'un faux principe, étoient autant deſavouées par la nature, qu'elles répugnoient à la raiſon.

Les travaux, les petites découvertes, l'amour-propre ſatisfait, ont attaché ces perſonnes par un ſentiment commun d'émulation. Un nouvel horiſon s'eſt préſenté devant elles; elles ont déſiré perpétuer leurs liaiſons pour ſe procurer de nouveaux plaiſirs, en s'attachant à la recherche du vrai, en ſe communiquant leurs penſées, leurs expériences & leurs obſervations.

Voilà, MESSIEURS, le premier germe de notre Société. Ce germe a pris du développement; &, comme celui des plantes, il eſt prêt à diſparoître par les branches qu'il peut produire.

l'Académie des Philadelphes à Véniſe vous eſt connue. Vous connoiſſez auſſi, ſur les bords de la Delaware, la Ville

célebre que le vertueux Penn deſtinoit à devenir la Métropole d'un grand Empire : cette Ville eſt la patrie de l'illuſtre Franklin ; vous nous applaudirez, ſans doute, MESSIEURS, de nous être réunis, en invoquant le génie de ce grand homme, ſous le nom que porte ſon berceau, & d'avoir pris une dénomination qui indique le ſentiment qui doit nous unir.

Nous aurions pu, MESSIEURS, choiſir un autre nom. Ceux de *Société Littéraire*, d'*Académie*, auroient pu flatter notre vanité ; mais ils ont alarmé notre modeſtie. Nous avons examiné nos forces, nous avons meſuré notre zele ; nous avons reconnu que nous étions moins Savans qu'Amateurs des ſciences ; & nous avons cru que, dans un pays qui dévore même ce qui lui ſert d'aliment, nous ne pouvions prétendre nous aſſimiler à des Compagnies ſoutenues par tous les ſecours qui peuvent entretenir l'émulation, développer les talens, & mener promptement à des découvertes heureuſes.

Vous nous demandez, ſans doute, MESSIEURS, quels ſont les objets de nos travaux.

Nous nous ſommes propoſés d'examiner l'état phyſique & moral de la Colonie ; d'étudier les liaiſons qu'il y a entre ces deux états ; de nous appliquer à en connoître les rapports ; de nous aſſurer en quoi ſon état préſent reſſemble à celui qui nous a été décrit par les Hiſtoriens, & en quoi il en

differe ; à reconnoître, s'il eſt poſſible, toutes les nuances que le tems a produites, tous les changemens qu'il a opérés. Notre but enfin, MESSIEURS, eſt d'obſerver & d'accueillir tout ce qui a rapport à la Phyſique, à l'Aſtronomie, à la Navigation, à la Culture, aux Manufactures, à la Médecine, & de nous livrer à une émulation qui puiſſe être utile au Public.

Les recherches ſur l'Hiſtoire Naturelle doivent nous occuper auſſi. L'étude de cette partie de la Phyſique ennoblit l'homme ; elle lui fait connoître les liaiſons qui exiſtent entre tous les êtres, le rang qu'il occupe, & combien il eſt au-deſſus d'eux par ſon intelligence.

Cette étude, MESSIEURS, eſt très-utile ; mais il ne ſuffit pas, pour y faire des progrès, d'amaſſer, à grands frais, des débris de la nature, pour former des collections mortes, qui ſont le fruit d'une curioſité ignorante, & qui ſeroient ſtériles, ſi cette eſpèce de culte n'étoit un hommage que l'homme riche rend à la nature.

Des hommes célebres nous ont appris qu'il falloit étudier la nature vivante, qu'il falloit ſuivre ſa marche, ſes développemens, & que ce n'eſt qu'avec beaucoup de travail, & en ajoutant, pour ainſi dire, par les ſecours de l'art, à la perfection de ſon organiſation & à la perſpicacité des ſens, que l'homme parvient à connoître quelqu'unes des loix par leſquelles elle reproduit, ou celles dont elle ſe ſert pour dé-

truire : loix qui ne nous paroiſſent funeſtes & terribles, que parce que nous ignorons que ce ſont les moyens d'une nouvelle reproduction.

Pline, Aldrovande & Buffon ont ouvert le livre de la nature. Que dis-je, MESSIEURS, ils ont fait leurs efforts pour pénétrer dans ſon ſein, ſurprendre ſes myſteres, & nous rendre ſes oracles. Les travaux de ces hommes illuſtres ſont précieux ; leurs ouvrages ſont ſublimes : ils méritent notre admiration. Buffon, dont la France s'honore, eſt preſqu'auſſi ſéduiſant que la nature ; mais ſes ſyſtêmes, même ſes erreurs, nous montrent que l'homme de génie ne peut connoître que les phénomenes qui affectent ſes ſens, & qu'il s'égare lorſqu'il veut remonter aux cauſes.

Le Public, dans le ſein duquel nous dépoſons nos engagemens, ne blâmera pas notre entrepriſe. Nous en connoiſſons les difficultés, & nous avouons que nous ne pouvons l'exécuter que par les ſecours qui nous ſeront fournis par une correſpondance qui eſt déja ſatisfaiſante. Rien ne peut être plus utile, ſuivant l'Hiſtorien de l'Académie des Sciences, que cette communication, non-ſeulement parce que les eſprits ont beſoin de s'enrichir des vues les uns des autres, mais encore parce que différens pays ont différentes commodités & différens avantages pour les ſciences. La nature ſe montre diverſement aux divers habitans du monde. Elle fournit aux uns des ſujets

de réflexion qui manquent aux autres ; elle ſe déclare quelquefois plus ou moins, ſelon les lieux ; & enfin, pour la découvrir, il n'y a pas trop de tout ce qui peut nous être connu.

On ne vient pas ici, dira-t-on, MESSIEURS, pour ſe livrer à des ſpéculations ſtériles ; le climat, en affoibliſſant les organes, affoiblit auſſi l'énergie de l'ame, & détruit tous les moyens qui ſervent à la culture de l'eſprit. Les premiers Colons nous ont montré la route que l'on doit ſuivre pour aller à la fortune, & puiſque la ſeule utilité des Colonies eſt d'étendre le commerce & d'augmenter l'induſtrie de la Métropole, il faut, pour leur proſpérité, qu'elles ſoient habitées par des hommes audacieux, tourmentés par l'ambition. Il ne faut, dans ce pays, que de l'activité, de l'induſtrie, pour réuſſir, & ces qualités ne s'acquierent pas en obſervant la nature & en s'appliquant à perfectionner ſes connoiſſances.

Voilà, MESSIEURS, ce que penſe le commun des hommes. Voilà les diſpoſitions ſecrettes de ces hommes avides, capables, imitant l'audace des anciens Flibuſtiers, d'aller, dans l'eſpoir de s'enrichir, dévaſter les régions les plus lointaines, & y porter, à travers mille dangers, & en bravant tous les périls, le meurtre & la déſolation, ſi l'état politique & civil des Colonies permettoit encore ce brigandage, & ſi les loix n'avoient pas fermé pour toujours cette voie affreuſe de parvenir à la fortune.

Hommes barbares, forcés, pour la plupart, à vous éloigner d'une ſociété qui vous a rejetté de ſon ſein que vous déchiriez par vos déſordres & par la licence de vos mœurs, on lit vos entrepriſes en frémiſſant, & l'on voit, dans toutes vos actions, les égaremens de la fureur & du déſeſpoir; dites-nous donc quelles jouiſſances vos dévaſtations vous ont produites, & quel bonheur vous ont procuré vos meurtres & vos rapines? Vous avez fait des conquêtes utiles à votre Souverain & à votre patrie . . . . . Voilà votre gloire; mais c'eſt l'intérêt reſpectif des Nations, & non votre courage, qui en a maintenu la poſſeſſion; & ce n'eſt pas à vos fureurs ni à vos excès qu'elles doivent leurs richeſſes & leur ſplendeur.

Les Colonies, comme l'a très-bien dit M. M. D. S. M., ne ſont plus, comme autrefois, de petites peuplades, où des hommes, déſavoués, pour la plupart, de leur patrie qu'ils avoient fait rougir, alloient étonner l'univers par leurs exploits. Ce ne ſont plus des lieux où les loix d'une bonne police méconnues faiſoient place à une licence effrénée, & expoſoient les chefs même à tous les dangers de l'autorité mépriſée. Exemptes, depuis long-tems, des ſcenes de fureur qui les agitoient, ces fertiles contrées renferment des Cultivateurs précieux, des Citoyens dignes des regards d'un Gouvernement deſtiné à faire chérir le nom François au-delà des mers.

Mais il ne ſuffit pas, MESSIEURS, pour

porter la prospérité des Colonies au degré où elles doivent atteindre, de forcer les terres à donner tout ce qu'elles peuvent produire ; il faut aussi assurer le bonheur des Colons, en liant leurs intérêts à l'intérêt général ; de maniere qu'aucune comparaison ne puisse leur faire desirer une condition meilleure, & qu'ils n'aient à regretter aucune des jouissances qui peuvent les consoler des peines de la vie civile.

Jamais, nous dira-t-on, ce pays ne sera un pays de jouissance. On ne transporte ici que son corps ; l'ame reste en Europe. Quel est l'homme qui ne tient pas, par les désirs, aux lieux où il a reçu les premieres sensations, où il a goûté les premiers plaisirs, & où il a rendu le premier hommage à la nature ? (*V. Lettres sur les sciences, par M. Bailly, p.* 101). Celui qui a acquis les moyens de se procurer les commodités du luxe, cherche un climat où il peut en jouir ; &, s'il quitte celui-ci, ce n'est pas le défaut de liberté, ce n'est pas qu'il y soit forcé par les violences du Gouvernement comme on a osé le dire, mais c'est qu'il desire prolonger son existence ; c'est parce qu'il veut habiter des lieux où il puisse dominer sur l'opinion de ses semblables ; c'est parce qu'il ne trouve pas ici les moyens de varier ses jouissances ; c'est qu'il ne peut satisfaire son inconstance, & trouver toutes les productions des arts qui ajoutent aux plaisirs & aux commodités de la vie.

Si nous ne pouvons voir naître dans ce

pays les arts qui produiſent, non-ſeulement les denrées de premiere néceſſité, mais les ſuperfluités du luxe ; ſi la Colonie doit être toujours, pour ſe les procurer, dans la dépendance de la Métropole, il faut avouer qu'il y a des arts & des ſciences qui lui ſont néceſſaires, & dont elle ne tirera jamais tous les avantages qu'elle a droit d'en attendre, & que la Métropole doit lui procurer, quand on n'examinera pas en quoi ils lui conviennent, & quand on ne cherchera pas les moyens de les perfectionner.

Si la culture étoit à ſon dernier degré de perfection dans la Colonie, ſi les principes en étoient connus ; ſi tous les moyens qui peuvent être employés avec avantage dans les Manufactures étoient découverts ; ſi tout ce qui convient à l'homme qui habite ce pays étoit établi ; ſi les connoiſſances qui peuvent ſervir à ſon bonheur, à ſa conſervation, étoient recueillis, ſi l'adminiſtration même n'avoit aucun intérêt à diriger les hommes de la Colonie vers la culture de l'eſprit, & à les attacher à quelque choſe qui leur ſurvive pour adoucir leurs mœurs qui ſont vraiment barbares, & qui nous retracent le ſouvenir de l'ancienne Chevalerie : on n'auroit peut-être pas beſoin d'une Académie, d'un établiſſement conſacré à la vérité, à la nature & à la morale.

Les Tribunaux, MESSIEURS, jugent les actions des hommes & leurs motifs : les Académies jugent leurs opinions. On peut regarder une Académie comme un foyer,

où les connoiſſances particulieres s'épurent, ſe rectifient ; l'homme peut apprendre dans ſon ſein à bien agir en apprenant à penſer, puiſqu'il eſt vrai que l'on agit toujours bien lorſqu'on penſe juſte.

Voilà, MESSIEURS, une partie des conſidérations qui ont déterminé l'établiſſement des Chambres d'Agriculture dans les Colonies. Chacun dit : M. Bourgeois, Secretaire de la Chambre d'Agriculture du Cap, ne pouvant ſonger qu'à ſes intérêts perſonnels, qui ne s'accordent pas toujours avec l'utilité générale, il a fallu créer des corps de citoyens d'une ame généreuſe & droite, d'un eſprit juſte & éclairé, qui travaillaſſent d'un commun accord, par un concours unanime de lumieres réunies, à ſcruter toutes les connoiſſances qui peuvent porter chaque objet à ſa perfection. Les réſultats de leurs opérations ſont toujours avantageux à l'état qui les protege comme au centre où tout doit aboutir.

On ſait, MESSIEURS, comment les Chambres d'Agriculture ont répondu juſqu'à préſent aux vues du Gouvernement ; on ſait ce que l'on doit à leur zèle, aux lumieres de leurs membres, à l'aſſiduité de leurs travaux ; mais on ſait auſſi qu'elles ont eu pour objet principal de perfectionner l'Agriculture, & de faire connoître les rapports reſpectifs de la Colonie avec le commerce & les avantages qui doivent en réſulter pour eux & pour l'Etat ; que leur tems, abſorbé par des occupations auſſi im-

portantes, ne leur a point permis de s'occuper d'autres objets qui tiennent également à la prospérité de la Colonie & à l'intérêt de l'État.

Si l'Auteur des considérations sur Saint-Domingue avoit mieux connu la nature du climat de la Colonie; s'il avoit mieux connu son influence sur l'homme; s'il avoit bien observé quelles impressions produisent sur les hommes, dans un tel climat, l'action constante d'un soleil brûlant; s'il avoit réfléchi sur l'impossibilité de conserver des Bibliotheques, il n'auroit pas suivi le même enthousiasme que l'Abbé Rainal, & il n'auroit pas tenté de prouver que les Sciences & les Arts peuvent être cultivés avec le même succès que dans la Grece & dans l'Italie, & il n'auroit pas avancé que l'on ne peut être conduit aux charmes de l'éloquence & de la poésie par de plus douces influences & par des payſages plus beaux que ceux qui se trouvent dans les Isles de l'Amérique.

Non, les campagnes de Saint-Domingue n'inspirent pas le même intérêt que celles d'Europe; une ame sensible n'y est jamais émue par le même plaisir, & elle y est souvent frappée par des objets de douleur, de servitude & de tyrannie.

Il regne à Saint-Domingue une verdure monotone & triste. Sa sombre uniformité n'égaie pas les sens; jamais l'ame n'est séduite par le rajeunissement de la nature, & elle n'éprouve jamais cette délicieuse émo-

tion de plaiſir que produit un beau jour de printems. (*Voy. Hiſt. Philoſ. & Polit., éd. in-12. de 73, tom. 5, pag. 158 & ſuiv.*)

On ne va pas ſe récréer dans des parterres où l'on prend de l'haleine des zéphirs les parfums des fleurs qui en font l'ornement; le ſol pourroit peut-être produire ces fleurs; on pourroit peut-être forcer la nature à fournir, en s'embelliſſant, des jouiſſances ſimples & agréables; mais l'ambition détruit le germe de tous les plaiſirs, & l'on ne s'apperçoit pas qu'en travaillant avidement à acquérir les moyens d'acheter des jouiſſances, le tems paſſe, les organes s'uſent, & le deſir ſe flétrit.

Non, ce n'eſt pas dans ce pays que réſident le génie de l'éloquence, le Dieu de la poéſie, & jamais il ne produira aucun poëme qui ait des graces ni de la ſublimité.

Les Créoles, principalement ceux de la premiere génération, ne ſont pas ſans aptitude aux ſciences: ce ſeroit les calomnier que de parler autrement (1); c'eſt même dans cette claſſe que l'on a vu naître ceux qui s'y ſont diſtingués; mais nous ne craignons pas d'avancer, & nous le prouverons ailleurs, par des raiſons phyſiques, que ſi la Colonie

(1) Pluſieurs de ceux qui ont été élevés en Europe, ont montré que la nature pouvoit développer chez eux, non-ſeulement des talens agréables, mais des talens utiles. La Martinique compte les Delamure, les Dubucq, les Dubuiſſon, les Léonard; S. Domingue a ſes Chanvalon, ſes Dutreſſan, ſes Blin, & pluſieurs créoles qui occupent dignement des places de Magiſtrature très-importantes.

ceſſoit d'avoir des rapports avec l'Europe, les générations à venir, recevant par des nuances imperceptibles, l'empreinte du climat, ſe rapprocheroient, dans leur conſtitution, dans leurs facultés intellectuelles, dans leurs uſages & dans leurs mœurs de la maniere d'être des naturels du pays (1).

Non, jamais les Colonies ne verront naître des Looch & des Waller; jamais elles ne produiront des Poétes, des Orateurs, ni des Philoſophes comme ceux qui ont illuſtré les nations de l'ancien continent. (*Voy. Eſſai ſur les Eloges de M. Thomas, tom.* 1, *pag.* 259 *&* 260.)

Comme divers obſtacles s'oppoſent ici à la population; que l'exploitation des terres, la culture des denrées & le commerce occupent preſque tous les habitans, que cet établiſſement, enfin, n'eſt qu'une Colonie qui doit toujours reſter dans la dépendance naturelle qui l'attache à la Métropole; il n'eſt point queſtion d'y encourager des arts qui ne ſont pas de premiere néceſſité, & qui ne peuvent exercer que l'induſtrie d'un peuple nombreux. (*Voy. J. de S. Doming. Février* 1766, *Pag.* 235.)

Mais, MESSIEURS, dans l'état où ſont les choſes, nous croyons, avec l'Auteur des Conſidérations, que l'oubli des ſciences &

(1) On ſe rappellera, ſans doute, que les naturels du pays, dépourvus des arts & des ſciences, vivant preſque ſous les loix de la nature, étoient des hommes ſimples & heureux, & formoient le meilleur peuple de la terre.

des arts eſt le principe deſtructeur de toute ſociété, & qu'il faut en préſerver les Colonies ; elles ſont non-ſeulement peuplées de Créoles, de Colons proprement dit, de Gens d'affaires ; mais de perſonnes venues d'Europe pour exercer des états dans leſquels il faut acquérir des connoiſſances locales que rien ne peut remplacer. Le Jugement ne ſe forme, dans ces états, que par l'étude & l'applieation ; & faute de principes tranſmis, l'expérience eſt bornée, & la ſageſſe que l'âge donne ne ſe forme que ſur les ruines de l'humanité.

Si nous examinons les articles X & XI de l'Ordonnance de 1764, portant réglement pour l'exercice de la Médecine & de la Chirurgie dans les Colonies, nous verrons que l'intention du Souverain a été d'aſſujettir ceux qui exercent l'art de guérir, à correſpondre avec les Médecins du Roi qui étoient chargés de tranſmettre à l'Inſpecteur Général en France le produit de leur correſpondance. Ces diſpoſitions étoient très-ſages ; mais les moyens de les exécuter étoient mal vus ; auſſi elles ont été abſolument ſans effet. Comment a-t-on pu imaginer que la contrainte exciteroit l'émulation ? Comment a-t-on pu croire qu'une ordonnance aſſujettiroit l'amour-propre & aſſerviroit l'eſprit ? Nous ne faiſons rien de mieux que ce que nous faiſons librement & en ſuivant notre génie naturel. (*Voy. Mont. Eſpr. des L. l.* 19 *c.* 5.)

C'eſt principalement pour former les

hommes qui exercent la Médecine & la Chirurgie à Saint-Domingue ; c'eſt pour les perfectionner ; c'eſt pour les mettre dans le cas de s'inſtruire mutuellement ; c'eſt pour les attacher à l'obſervation qu'une Académie eſt néceſſaire. Les hommes ſe dirigent par l'exemple. L'amour-propre excite, anime l'émulation ; & c'eſt en voyant celle des perſonnes bien intentionnées que les Médecins & les Chirurgiens, puiſeront dans le ſein de la nature, des préceptes & des regles utiles à la conſervation des Colons ; c'eſt par ce moyen que l'on pourra remplir les vues que le Gouvernement s'étoit propoſé, & que l'on pourra former un corps de doctrine ſur les maladies qui détruira l'empiriſme, & qui ſervant de guide à ceux qui viendront dans la ſuite, les préſervera des erreurs funeſtes & des fautes meurtrieres que l'inexpérience & le défaut d'inſtruction leur feroient commettre.

Malheur aux Médecins & aux Chirurgiens que des paſſions particulieres éloigneroient de cet établiſſement. Tous les citoyens ne doivent-ils pas courir aux armes pour repouſſer l'invaſion d'un ennemi qui menace la République ? Cet ennemi, MESSIEURS, ſont les maladies ; ſon attaque eſt perpétuelle ; il tend tous les jours à détruire la ſociété : c'eſt aux Médecins & aux Chirurgiens à le combattre & à arrêter les progrès de ſon incurſion. Le Souverain a dépoſé dans leurs mains, à cet effet, une partie de ſa confiance, & l'humanité opprimée réclame leurs ſecours.

Ne commettent-ils pas un crime, MESSIEURS, lorſqu'ils ne ſe réuniſſent pas pour rapprocher leurs vues & pour concerter les moyens de ſatisfaire aux engagemens ſacrés qu'ils ont pris en ſe livrant à l'exercice de leur état.

Lorſque MM. d'Eſtaing & de Magon arriverent dans la Colonie, la Chambre d'Agriculture du Cap, ſe trouvoit, pour ainſi dire, ſans exiſtence. Les maladies, la néceſſité où ſe trouverent quelqu'uns de partir pour France avoient réduit cette Chambre à ne plus ſubſiſter que dans la perſonne ſeule de ſon Secretaire.

Voilà, MESSIEURS, le ſort dont on menace notre Société. Cette perſpective eſt, ſans doute, affligeante. Mais, faut-il donc ſe refuſer à commencer le bien, parce que l'on n'eſt pas sûr de pouvoir le continuer ? Faut-il ne rien faire d'utile dans ce pays, parce qu'il eſt douteux que l'on puiſſe en jouir ? N'eſt-ce pas parce qu'il y a de l'inſtabilité dans les hommes, qu'il faut tâcher de perpétuer les choſes, & de fixer, en quelque ſorte, l'expérience acquiſe en la tranſmettant par la voie d'inſtruction, qui diſtingue principalement les Nations civiliſées des Nations barbares ?

Nous avons, MESSIEURS, jetté les fondemens d'un établiſſement qui peut influer ſur la proſpérité de la Colonie, ſur la conſervation des Colons. Cet établiſſement, qui n'eſt pas actuellement ce qu'il pourroit être dans la ſuite, peut contribuer à adoucir

les

les mœurs & à les épurer : car l'on ne doute plus que la culture des ſciences ne ſerve à rendre l'homme meilleur pour l'état civil, & plus docile aux loix qui doivent l'aſſujettir. Ne parlant que des choſes que nous aurons vues, ayant la liberté de vérifier nos obſervations & de les ratifier, avant de les livrer au Public, nous éviterons sûrement les erreurs qu'ont commis involontairement ceux qui, comme l'Abbé Raynal, ont écrit ſur parole, des Ouvrages où l'erreur prend un air de vérité par le coloris de l'imagination & la chaleur de l'enthouſiaſme. Mais je m'arrête, parce que je crois qu'il eſt facile de ſaiſir les autres conſidérations d'utilité qui ſe rapportent aux vues du Gouvernement, & aux principes d'adminiſtration qu'il a adoptés pour les Colonies.

Cependant, malgré la pureté de nos vues, la nobleſſe de nos intentions ; malgré notre zele, notre dévouement & nos ſacrifices, nous ne pourrions nous flatter de faire ſur les eſprits aucune ſenſation, & d'exciter cette impreſſion qui fixe l'attention publique, s'il n'y avoit dans la Colonie, comme on le prétend, que des hommes livrés au délire de l'ambition.

L'ambitieux ne s'occupe pas de la perfection des choſes, il ne conſidere & il ne s'attache qu'à celles qui lui rapportent. L'ambitieux ne voit que lui ; il eſt toujours prêt à tout ſacrifier à ſes vues ; ſans ceſſe il combine les moyens d'écarter les obſ-

tacles qui pourroient retarder ſa marche, & s'oppoſer à ſes progrès. L'ambitieux n'a que des liaiſons d'affaires ; il ne tient aux hommes que par l'intérêt ; l'humanité, la compaſſion, la bienfaiſance, l'amitié, tous ces ſentimens réfléchis, qui conſolent l'homme de ſa foibleſſe, & qui honorent ſon intelligence, ne trouvent aucune place dans ſon ame. Les ſoucis rongeurs, l'inquiétude déchirante, la défiance jalouſe que produit la haine & l'envie, le dominent ; &, occupé à éluder les loix dont il redoute la rigueur, il immole en même tems à ſes deſirs ſans bornes, la morale & la nature.

Mais, MESSIEURS, écartons de nous ce tableau hideux ; il n'eſt pas celui de tous les hommes de la Colonie ; en les examinant, nous en trouverons un très-grand nombre qui ont des qualités qui honorent l'humanité ; nous en trouverons dont l'eſprit a conſervé dans la retraite ou dans le cahos des affaires, du goût pour les ſciences & de l'attachement pour la vertu ; nous verrons des hommes reſpectables par leurs lumieres, par leur ſoumiſſion aux loix, par leur attachement aux principes de la morale, à ces principes qui, en modérant les paſſions & en établiſſant l'ordre, font connoître les convenances de nos conventions ; reglent la liberté de l'homme, & contribuent à ſon bonheur. Eux ſeuls peuvent juger combien il eſt avantageux de préſenter aux jeunes créoles une école où l'on

cultive les talens utiles, & où ils peuvent apprendre à connoître & à desirer le prix noble de la vertu. Il est tems qu'ils se persuadent qu'il est une autre gloire pour eux, que celle qui vient de l'adresse dans les exercices des gladiateurs ; cela peut entretenir chez eux le courage & l'ardeur du soldat, mais cela affoiblit les dispositions qu'ils auroient à acquérir les qualités qui portent l'homme en société, à régler ses actions & à soumettre ses passions à la raison & à la loi.

Il nous sera bien doux, MESSIEURS, en sacrifiant notre existence & notre activité au bien général, d'obtenir vos suffrages, & de voir vos approbations réunies à celle des Chefs de la Colonie.

Nous savons, MESSIEURS, que notre Société n'aura de stabilité, que lorsqu'elle aura été confirmée par le Souverain. Mais que ne pouvons-nous pas espérer d'un Monarque sage qui, pour étendre l'empire des sciences dans des contrées qui lui sont étrangeres, vient d'envoyer en Amérique les productions de l'esprit & du génie ? Il semble que Louis XVI, après avoir assuré la liberté des Américains, veuille, en les éclairant, leur apprendre à en jouir, & à assurer leur bonheur.

N'avons-nous pas lieu, après cela d'espérer qu'étendant ses regards paternels sur une Colonie dont il connoît les besoins, Louis le Bienfaisant notre auguste

Monarque, verra avec bonté le but de notre établiſſement, qu'il daignera remplir nos vœux en agréant notre zele & notre dévouement, & qu'il donnera à notre aſſociation la ſanction qui doit l'animer & aſſûrer ſon exiſtence.

N'eſt-il pas ſatisfaiſant pour nous, MESSIEURS, d'avoir commencé nos travaux ſous la protection de MM. de Bellecombe & de Bongars? Le premier, brave comme Bayard, a cueilli des lauriers dans les champs où Montcalm a perdu la vie (au Canada), & il s'eſt couvert de gloire pour la défenſe généreuſe qu'il a faite dans l'Inde, d'une Place importante (Pondichery) que la bravoure eût conſervée à la France, ſi la bravoure n'étoit obligée quelquefois de céder à la force. L'autre, par une ſage adminiſtration dont il connoît les principes, par une longue expérience, a toujours prévenu de nouveaux impôts par une manutention de finances faite avec une ſollicitude vraiment paternelle. L'exemple ſeul de ces deux Adminiſtrateurs ſuffit pour réprimer le vice & faire chérir la probité, la décence & les mœurs. Mais, MESSIEURS, tairons-nous l'accueil que le Conſeil a fait à notre établiſſement? Ne devons-nous pas le zele qui nous anime à l'honneur que le Chef reſpectable de cette Compagnie nous a fait, en voulant bien ſe placer au nombre de nos Aſſociés? Quel tems plus favorable pouvions-nous choiſir pour

former notre Société, que celui où Neufchâteau (1), juſtement célebre par les faveurs des Muſes, les louanges de Voltaire & les lauriers académiques dont ſon enfance a orné ma Patrie, veillant à l'ordre public, au maintien de la religion & des loix, nous donne l'exemple encourageant de la gloire que l'on acquiert lorſque l'on ſe voue à l'utilité publique, & nous montre que la France ſait récompenſer les talens & la vertu?

(1) M. François de Neufchâteau, Procureur Général au Conſeil Supérieur du Cap, étoit, à quatorze ans, de quatre Académies.

DESCRIPTION

DE LA VILLE DU CAP,

Pour ſervir à l'Hiſtoire des maladies que l'on y obſerve dans les différentes conſtitutions.

Quare ſi quis ad Urbem ſibi ignotam pervenerit, is ejus ſitus curam habere debet ut cognoſcat quomodo ad ventos aut ſolis exortum ſit expoſita.

SUIVANT les obſervations de M. l'Abbé Pingré, il y a entre le méridien du Cap & celui de Paris 4 deg. 58 min. 34 ſec. Cette Ville, la plus belle de la Colonie, eſt dans la partie ſeptentrionale de l'Ile ; elle eſt placée à l'eſt, au 74e deg. 46 min. 24 ſec. de longitude, & au 19e deg. 46 min. 24 ſec. de latitude ; elle eſt bornée, à l'eſt & au nord-eſt, par la mer ; elle eſt couverte, au nord, par une chaîne de montagnes qui ſe prolongent dans la partie de l'oueſt & du ſud, en formant une eſpece de demi-cercle qui recouvre toute la partie haute de la Ville.

Les Villes qui ſont tournées au levant ſont, ſans comparaiſon, plus ſaines que celles qui ſont tournées au nord, & que celles qui ſont tournées aux vents chauds,

quand il n'y auroit qu'une ſtade de différence. (*V. l'Hiſt. des Mal. de Saint-Domingue, T.* 1, *p.* 51 & 52.

La Ville du Cap peut être diviſée en pluſieurs quartiers. Celui qui eſt placé au nord-eſt ſe nomme le Carenage ; il eſt ſéparé de la Ville du Cap par une ravine formée par la chûte des eaux qui viennent des montagnes placées au nord & au nord-oueſt.

La partie haute du Carenage eſt placée à la chûte de la partie orientale des mornes qui couvrent le nord. La partie baſſe eſt bâtie ſur un remblai fait dans la mer par l'eſcarpage des mornes.

Cette partie de la Ville comprend l'Arcenal, une partie du Parc-d'Artillerie, des angars, des magaſins pour la Marine.

Il n'y a pas de fontaines au Carenage ; on n'y boit que des eaux de puits. Ce quartier s'étend principalement de l'eſt-nord-eſt au ſud-oueſt ; il eſt très-expoſé aux vents de nord-eſt ; & il arrive ſouvent, lorſque ces vents dominent, que les perſonnes qui ſortent de la Ville pour aller ſe promener au Carenage & dans le lieu appellé le Gris-Gris, contractent des peſanteurs de tête, des enrouemens, des ophtalmies, des douleurs d'oreilles, des fluxions catharrales.

Les Habitans du Carenage ſont des Marins ou des Ouvriers ; ils ſont ſujets au ſcorbut, aux rhumatiſmes, à la cachexie & à ſes ſuites. La population de ce quartier eſt peu nombreuſe. Les enfans ſont ſujets à la

groſſe rate ; les femmes y ſont pâles ; elles ont des ſuites de couches fâcheuſes.

La partie du nord de la Ville eſt bornée par la ravine qui la ſépare du Carenage, par la rue du Conſeil & par la rue Saint-Michel ; elle eſt couverte par les mornes qui ſont au nord & au nord-oueſt.

C'eſt dans la partie nord de la Ville que l'on trouve le Parc-d'Artillerie, le Magaſin du Roi, les Priſons, & ce bel établiſſement que l'on nomme la Providence des hommes : établiſſement que l'on voit avec regret dans un lieu enfoncé ſur le bord d'une ravine qui eſt l'égoût des Caſernes & de cet Hôpital, dont les écoulemens & les immondices produiſent des exhalaiſons méphitiques qui rendent les ſalles du nord preſqu'inhabitables.

La partie de l'oueſt eſt la plus élevée ; elle eſt placée à la chûte du morne ; elle eſt ſéparée du centre de la Ville par la rue Eſpagnole ou la Grande-Rue, & par la rue des Marmouzets. C'eſt dans cette partie que ſont les Caſernes, le Gouvernement, le Champ-de-Mars, la Providence des femmes ; le Couvent des Dames Religieuſes. (*V. Hiſt. des Malad. de Saint-Domingue, T.* 1, *pag.* 134.)

La partie de l'eſt eſt bornée par la mer, par le Marché des Blancs & par la Rue Neuve. Cette partie eſt conſtruite ſur un remblai.

La partie du ſud-eſt eſt la plus baſſe de la Ville ; cette partie n'étoit autrefois qu'un

marais, qui, ſuivant l'expreſſion de Deſportes, étoit l'égoût de la Ville, le tombeau des crabes & des autres inſectes de la mer : ce qui faiſoit que la Ville du Cap étoit plus mal ſaine en été qu'en hiver, parce que les marées étant moins hautes dans l'Amérique méridionale pendant le ſolſtice d'été, que durant celui d'hiver, il s'élevoit de ce marais, dans les ſaiſons ſeches principalement, des corpuſcules infectés, capables d'engendrer la corruption. Deſportes, en 1743, dit que l'on avoit entrepris, depuis cinq à ſix ans, de combler ce marais en y rapportant des terres, & que cela a contribué à rendre le Cap beaucoup plus ſain, quoiqu'il n'y eût qu'un tiers de l'ouvrage fait. On a continué à combler ce marais, & on a commencé à bâtir, ſous l'adminiſtration de MM. de Belſunce & de Clugny, cette partie de la Ville. Elle ſe termine, au nord, à la rue des Trois-Chandeliers ; à l'oueſt, à la Grande-Rue ; à l'eſt, à la Rue-Neuve & au bord de la mer ; au ſud, elle eſt bornée par les foſſés & l'embouchure de la riviere du haut du Cap. On trouve dans cette partie, le Cimetiere, la Place Royale, le Marché de Clugny. Le centre de la Ville répond aux différentes parties que nous venons d'indiquer ; il contient les rues de la Pointe, Saint-Michel, Saint-Pierre, Saint-Jean, de la Providence, de Bourbon, de Conflans, de Châtenoi, Sainte-Marie, Notre-Dame, Saint-François-Xavier, du Cimetiere, Saint-

Simon, Saint-Joseph, Taranne. Toutes ces rues sont ouvertes est & oueſt ; elles sont coupées nord & sud par les rues Saint-Louis, Royale, Vaudreuil, Anjou, par la rue Fermée, celle du morne des Capucins, du Palais, Saint-Domingue, Dauphine, Penthievre & du Gouvernement ; c'est dans cette partie que l'on trouve la salle de la Comédie, la Place Montarcher, la Place-d'Armes, le grand Corps-de-Garde & l'Eglise Notre-Dame, que l'on a enfin achevée.

Toutes les rues du Cap sont pavées, & ont beaucoup de pente dans la direction de oueſt & est ; aussi elles sont nettoyées, dans le tems des pluyes, par le courant des eaux qui tombent des mornes placés à l'oueſt de la Ville. *(V. H. Phil. & Polit., édit. in-12 de 1773, T. 5, p. 160.)*

Il y a encore beaucoup de travail à faire dans la partie de l'est, qui forme le quai Saint-Louis, tant pour donner à cette partie une élévation convenable, que pour empêcher la stagnation des écoulemens de la Ville.

On a obligation à MM. d'Ennery & de Vaivres, d'avoir fait placer les boucheries hors de la ville. Les travaux que M. de Renaud a fait faire au sud, ont non-seulement contribué à rendre cette partie plus champêtre & plus agréable, mais cela a mis un intervalle entre la Ville & les marais qui sont encore au sud, tant sur l'habitation Baudin, que sur le terrein de

l'Hôpital ; & l'air qui eſt porté ſur la Ville par les vents du ſud pourroit être plus ſain, ſi d'autres cauſes ne contribuoient trop ſouvent à l'infecter.

MM. de Bellecombe & de Bongars ont fait exécuter des travaux très-utiles dans cette partie. On a élevé, ſur le terrein de la Foſſette, pluſieurs bâtimens vaſtes qui devoient ſervir d'hôpitaux ſuccurſaux & éloigner de la ville cette ſource d'infection.

On a réuni les ſources qui ſourdent des mornes de la Foſſette au oueſt-ſud-oueſt de la ville, ces eaux pourroient être conduites ſur la Place Royale, où l'on pourroit élever un monument à la gloire de Louis XVI ; tout le quartier du marécage ne ſeroit pas réduit à boire des eaux de puits qui ſont mal-ſaines, & qui produiſent des maladies analogues à celles qu'Hypocrate dit être produites par les eaux jaunâtres & impures des marais & des lacs.

Ceux qui en boivent habituellement, dit le pere de la médecine, ſont ſujets à avoir la rate gonflée & pleines d'obſtructions, le ventre dur, tendu & chaud ; les épaules, les clavicules & le viſage fort décharnés ; ils ſont fort déliés & fort maigres ; il ſuit encore qu'ils ſeront altérés & affamés, & qu'ils auront beſoin de violentes purgations : il y aura parmi eux quantité d'hydropiſies mortelles, ils auront en été des diſſenteries, des flux de ventre & des fievres quartes fort longues. Or, toutes ces maladies, quand elles durent trop long-tems, menent ces

ſortes de complexions à l'hydropiſie, & il n'en réchappe preſque point. Les femmes ont ordinairement des tumeurs ; elles ſont ſurchargées d'une pituite blanche ; elles conçoivent avec peine, accouchent difficilement, & mettent au monde des enfans fort gros, bourſouflés, mais qui, dans la ſuite, tombent dans la conſomption, & ſont toujours mal ſains ; après leurs couches, ce qu'elles évacuent par les vuidanges, eſt de très-mauvaiſe odeur. Les enfans y ont ordinairement des deſcentes, & les hommes des varices & des ulceres aux jambes : de ſorte qu'il eſt impoſſible qu'avec ces ſortes de complexions, ils vivent longtems ; il faut, de néceſſité, qu'ils vieilliſſent avant l'âge. Souvent il arrive auſſi que les femmes croyent être groſſes, &, quand le terme eſt venu, cette groſſeſſe s'évanouit : ce n'étoit qu'une enflure occaſionnée par l'eau qui s'étoit amaſſée dans la matrice.

La conceſſion qui a été faite des foſſés au ſud de la ville, a écarté toutes les immondices que l'on y jettoit ; mais il ſeroit à deſirer qu'on pût les éloigner encore davantage, & qu'il fût ordonné d'enterrer profondément les animaux qui ſont jettés dans cette partie. Il eſt affreux, dans un pays où la deſtruction nous pourſuit hâtivement, de voir, en ſortant de la Ville, un cimetiere qui en rappelle les effets, & de reſpirer l'odeur de la corruption dans un lieu que la culture a embelli, & où l'on pourroit trouver quelque délaſſement agréable & champêtre.

On vient de nous rapporter que l'on donne rarement aux foſſes la profondeur preſcrite par l'Ordonnance ; que l'on enterre pluſieurs cadavres dans la même foſſe ; qu'ils ſont à peine couverts par une couche de terre ; & que l'on n'y met preſque jamais autant de chaux qu'on devroit le faire. Ce n'eſt pas ici le lieu de préſenter une délation ; la paſſion ne nous guide point ; nous ne ſommes pas égarés par la haine ; mais nous cédons à la voix de l'humanité & de la raiſon : c'eſt en me livrant aux ſentimens qu'elles m'inſpirent, que j'oſe dire qu'il eſt affreux de voir, dans un lieu où la cendre de nos concitoyens doit être reſpectée, & où la nôtre doit repoſer un jour, l'avarice avide faire croître ſur des tombeaux qui renferment la ſubſtance de nos proches, peut-être celle de nos enfans, des pâturages, & hâter, par cette culture condamnable, je dirois preſque ſacrilege, une transformation qui révolte la ſenſibilité, & qui répugne à la nature.

Il y a beaucoup de maiſons à étage dans la Ville du Cap ; elles ſont bâties en maçonnerie. La néceſſité de tirer parti du terrein fait que les cours ſont très-petites : auſſi elles ſont preſque toujours ſales, & elles entretiennent, dans toutes les maiſons, une humidité infecte & mal-ſaine.

Les rues du Cap, excepté la Grande-Rue & celle du Marché des Blancs, n'ont que 24 pieds de large. Il paroît que la partie du nord eſt moins expoſée aux tremblemens

de terre que la partie de l'oueſt & celle du ſud ; ou pour mieux dire, il paroît que les effets de ces bouleverſemens ſouterrains ſont moins conſidérables dans la partie du nord que dans celle de l'oueſt & du ſud, & cela eſt très-heureux. Si la nature trahit quelque jour la confiance des Habitans du Cap, ils ſeront enſévelis ſous les ruines de leurs maiſons : ce malheur eſt preſque inévitable. (*Vid. Bernardi Ramazzini, diſſert. ſecunda de conſt. epid. mutinenſi., ann.* 1691, *pag.* 4.)

Pluſieurs ſources coulent des mornes qui forment l'enceinte au nord & à l'oueſt du Cap, & elles ſont diſtribuées par des canaux dans pluſieurs parties de la Ville.

Les ſources qui viennent du morne des Religieuſes au nord-nord-oueſt, fourniſſent aux fontaines de la priſon, à celle qui eſt au haut de la rue du Conſeil, à la Place d'Armes, à la Place Montarcher & à la Place de Clugni. Ces ſources ne ſont pas ſuffiſantes pour fournir à toutes ces fontaines : auſſi il n'y a jamais d'eau à la fontaine de la rue du Conſeil ; il y en a rarement, dans les tems ſecs, à la fontaine Montarcher ; il n'y en a preſque jamais à la place de Clugni, & alors il y en a peu à la fontaine de la Place d'Armes.

Les eaux de puits de la partie haute de la ville ſont en général moins dures & moins ſalines que celles de la partie baſſe ; mais elles ont toutes de la ſélénite, & elles contribuent à produire les coliques,

les diſſenteries, qui regnent dans les ſaiſons ſeches.

Il y a pluſieurs endroits dans la Ville où l'on voit jaillir, dans les ſaiſons pluvieuſes, des ſources d'une eau très-limpide ; mais ces eaux diſparoiſſent dans les ſaiſons ſeches. On a bâti le Cap ſucceſſivement, ſans avoir établi un plan général, & avant d'avoir nivelé le terrein convenablement. Ce défaut de prévoyance a été très-onéreux à pluſieurs propriétaires dans le centre de la Ville. Pluſieurs maiſons ont été enterrées en partie, lorſqu'on a réglé le niveau, à meſure que l'on a remblayé dans la mer & dans les marais pour bâtir la partie baſſe de la Ville ; & le défaut d'élévation de ce terrein eſt cauſe que les eaux qui jailliſſent dans pluſieurs maiſons, dans les pluies, les rendent mal ſaines & preſque inhabitables ; & que la Ville eſt moins ſaine qu'elle le ſeroit, ſi le ſol avoit plus d'élévation. (*V. Hiſt. Phil. & Pol., T. 5, éd. in-12, de 1773.*)

Les meilleures eaux, ſuivant Hypocrate, ſont celles qui viennent des lieux hauts & des collines qui n'ont qu'une terre ſabloneuſe : car elles ſont douces & limpides ; mais il faut ſur-tout faire grand cas de celles qui coulent vers le levant d'été ; elles ſont toujours les plus claires, les plus légeres, & ce ſont celles qui ont la ſaveur la plus agréable.

L'eau qui coule du morne qui eſt à l'oueſt-nord-oueſt de la Ville, a cet avantage ; elle eſt conduite aux Caſernes, au Gouverne-

ment & au Couvent des Dames Religieuſes. C'eſt en parlant de cette ſource, que M. Poupé Deſportes dit : l'Ingénieur du Cap ayant entrepris de conduire ces eaux à une fontaine par un canal de maçonnerie, pluſieurs Habitans furent attaqués, les premieres années, de la gravelle, qui, peu-à-peu, devenant plus rare, donne lieu de penſer que l'eau ſe charge moins de parties ſabloneuſes & de chaux. Il eſt probable que ces maladies étoient accidentelles, comme le penſoit Deſportes, car cette maladie, ainſi que la goutte, ſont encore très-rares au Cap.

L'eau du morne des Religieuſes, qui regarde le nord-oueſt, eſt plus chargée de principes calcaires, que l'eau du morne du Cap, & celle de la foſſette qui coule ſur un fonds ſabloneux, & dont la ſource eſt placée entre le couchant d'été & celui d'hiver.

Toutes ces eaux, principalement celles du morne des Religieuſes, ſont mauvaiſes en été dans les ſéchereſſes ; elles ſont troubles & terreuſes dans les grandes alluvions, dans le tems des pluies ; & lorſque cela arrive, après de grandes ſéchereſſes, elles excitent des coliques & des troubles de ventre.

Lorſque nous avons été examiner la ſource du morne des Religieuſes, nous l'avons trouvée chaude, parce que cette ſource & les canaux qui la conduiſent, ſont à découverts & expoſés à l'action du ſoleil

pendant

pendant toute la chaleur du jour. On devroit ordonner des plantations pour couvrir cette ſource & ces canaux.

Il ſeroit facile de procurer à la Ville du Cap une quantité d'eau plus conſidérable, & dont elle a beſoin, ſans exécuter le projet hardi & louable, mais peut-être trop coûteux de M. de Renaud. Il y a des ſources abondantes dans les mornes qui ſont à l'eſt-nord-eſt ; elles pourroient fournir un volume d'eau ſuffiſant pour être diſtribué dans les différentes parties de la Ville qui en manquent. On ſait combien la qualité des eaux influe ſur la ſanté des Habitans d'une Ville, & combien il ſeroit intéreſſant d'en fournir une Ville comme le Cap. Ce projet mérite l'attention de l'Adminiſtration.

Les hommes, par leurs ſoins, & par de bonnes loix, dit Monteſquieu, ont rendu la terre plus propre à être leur demeure. Nous voyons couler des rivieres là où étoient des lacs & des marais ; c'eſt un bien que la nature n'a point fait, mais qui eſt entretenu par la nature. Lorſque les Perſes étoient les maîtres de l'Aſie, ils permettoient à ceux qui amenoient de l'eau de fontaine en quelque lieu qui n'auroit point été encore arroſé, d'en jouir pendant cinq générations ; & comme il ſort quantité de ruiſſeaux du Mont-Taurus, ils n'épargnerent aucune dépenſe pour en faire venir de l'eau. Aujourd'hui, ſans ſavoir d'où elle peut venir, on la trouve dans ſes champs & daus ſes jardins.

Ainſi, comme les Nations deſtructives font des maux qui durent plus qu'elles, il y a des Nations induſtrieuſes qui font des biens qui ne finiſſent même pas avec elles. (*V. Eſp. des Loix, L.* 18e, *chap.* 7 *des Ouvrages des hommes*).

Ceux qui ont beaucoup de force & de ſanté, dit Hyppocrate, peuvent boire de toutes les eaux qui ſe préſentent ; mais ceux que quelque maladie oblige à ſe ménager & à chercher les eaux les plus ſaines, trouveront du ſoulagement à ſuivre les regles que je vais donner.

Ceux qui ont le ventre dur, conſtipé & diſpoſé à s'enflammer, doivent uſer des eaux les plus douces, les plus claires & les plus légeres ; & ceux qui l'ont mou, humide & pituiteux, doivent chercher les plus dures, les plus crues & un peu ſalées ; car elles conſumeront toute cette pituite & cette humidité.

Toutes les eaux qui cuiſent facilement les légumes, qui fondent & pénétrent les viandes, lâchent par conſéquent le ventre, & lui communiquent leurs vertus ; & celles qui ſont crues, dures, & qui cuiſent difficilement ces mêmes viandes, ne peuvent que deſſécher & reſſerrer. L'erreur populaire fait que la plupart des hommes ſe trompent ſur les eaux ſalées ; ils les croyent très-propres à lâcher le ventre, quoiqu'elles y ſoient très-contraires : car elles ſont crues & ne peuvent ſervir à faire cuire les viandes ; c'eſt pourquoi elles ſont plus propres à

boucher & à reſſerrer, qu'à ouvrir & à lâcher.

Ceux qui viennent de la plaine, principalement les Habitans des mornes, éprouvent, dans les premiers jours de leur réſidence au Cap, des coliques & des troubles de ventre, occaſionnés par les eaux.

On a parlé du projet de porter la riviere du haut du Cap, pour la faire déboucher vers le pont de l'habitation Baudin, ſur le chemin du Cap à la petite ance. Si jamais ce travail s'exécutoit, il faudroit ſe hâter à combler le lit de la riviere, & de deſſécher le reſte des marais qui ſont ſur la rive droite de la riviere, au ſud de la Ville; car, ſans cela, la Ville du Cap pourroit ſubir le même ſort que Villeneuve-les-Avignon où il a régné, pendant pluſieurs années, une épidémie dont les premieres atteintes ſe rapportoient à l'époque à laquelle le Rhône avoit éprouvé, aux environs de cette Ville, un dérangement conſidérable dans ſon cours. (*V. Hiſt. de la Soc. R. de Méd., ann.* 1776, *p.* 213.)

Nous convenons qu'en tranſportant la riviere dans le lieu indiqué, la Ville pourroit, dans la ſuite, être encore plus ſaine, & prendre plus d'étendue, & avoir des dehors plus agréables; mais outre que, dans les premiers tems, les exhalaiſons des marais & du lit de la riviere pourroient produire des épidémies meurtrieres, il faudroit examiner s'il n'eſt pas avantageux de laiſſer la riviere où elle eſt, & s'il n'eſt pas

tems de poſer les limites de la Ville du Cap.

Une Ville d'entrepôt & dont le commerce eſt borné, n'eſt pas comme une Ville dont la population augmente à raiſon de l'étendue des terres qui en dépendent, de l'augmentation de leur culture, de l'induſtrie qui en réſulte, de la valeur de ſes productions, du nombre de ſes manufactures & de leur produit.

Le courant de la riviere du haut du Cap contribue à balayer le bord du quai Saint-Louis, où l'on jette journellement les immondices de la Ville. Les mouvemens des marées & les agitations de la mer contribuent à produire le même effet. Sans cela, le vent d'eſt rapporteroit ſur la Ville un méphytiſme qui pourroit être nuiſible.

Puiſqu'il eſt reconnu que l'humidité de l'air diſpoſe aux fievres intermittentes, & que la chaleur, jointe à cette humidité, rend ſouvent ces fievres putrides & pétéchiales. *(V. Hiſt. de la Soc. R. de Méd., ann. 1776, p. 224).*

On doit deſirer de voir combler les marais dont nous avons déja parlé, & l'on y réuſſira, ſi la digue commencée ſur la rive droite de la riviere & les remblais ſont continués.

Il eût été preſqu'impoſſible, dit Deſportes *(V. Hiſt. de Saint-Domingue par Charlevoix, T. 1, Liv. 1, p. 7)* d'habiter ſous la Zone Torride à cauſe des chaleurs exceſſives, ſi la ſageſſe du Créateur n'avoit

remédié à cet obſtacle. Dans l'eſpace de vingt-quatre heures, deux vents oppoſés ſe ſuccédent régulièrement l'un à l'autre, & rafraîchiſſent l'air; l'un s'appelle briſe, & regne ordinairement depuis neuf à dix heures du matin ; le vent de terre lui ſuccede. L'air eſt ſec, le ciel eſt ſerain, lorſque le vent de terre ſouffle ; mais l'air eſt humide, lorſque la briſe eſt établie, & l'électricité a moins d'activité. Ces deux vents préſentent une eſpece de flux & de reflux dans l'air, qui eſt interrompu en hiver par les vents du nord qui ſont très-pluvieux, & en été par le vent du ſud, qui eſt orageux.

On ne peut guere diſtinguer que deux ſaiſons à Saint-Domingue, & elles ne different entr'elles, ſuivant Deſportes, que par ces deux eſpeces de vents. Les jours cependant étant plus courts de deux heures dans le ſolſtice d'hiver, contribuent à modérer la grande chaleur (1). Les Habitans, faits au climat, regardent le vent de nord comme mal ſain. Celui du ſud eſt très-pernicieux au nouveaux venus. *(Voy. Hiſt. des Mald. de S. Doming., tom. 1, p. 20 & 21.)*

La chaleur (2) d'un pays ne peut pas être

(1) Le jour à Paris, au ſolſtice d'été, eſt de ſeize heures ; au ſolſtice d'hiver, il n'eſt que de huit heures. Le ſoleil reſte donc ſur l'horiſon une fois plus de tems dans une ſaiſon que dans l'autre. Il doit donc échauffer la terre au moins une fois davantage ; & comme Paris alors reçoit trois fois plus de rayons, il s'enſuit que la chaleur doit être au moins ſix fois plus grande.

(2) Voyez la neuvieme Lettre ſur les ſciences, par M. Bailly.

déterminée avec précision par sa distance à l'équateur, elle varie suivant l'étendue du pays, sa position, la nature du sol, la hauteur des montagnes & l'élévation de la terre au-dessus du niveau de la mer. Les montagnes de Gate qui traversent la presqu'isle de l'Inde du nord au sud, font que l'on a l'hiver au Malabar, tandis que l'on jouit des douceurs de l'été à Coromandel. Le calme regne dans la partie de la mer qui est au nord du cap de Rosalgate en Arabie, tandis que l'on éprouve de violentes tempêtes dans la partie du sud. L'hiver & les grands vents se font sentir dans la partie septentrionale de l'isle de Ceylan, tandis qu'il fait un très-beau tems d'été dans les parties méridionales, dans l'isle de Ceran, dans le voisinage d'Amboine. On a l'hiver dans la partie septentrionale de l'isle, & l'été, à trois ou quatre lieues de distance dans la partie méridionale. (*Voy. hist. n. de B.*) Souvent le rideau occidental des montagnes de la haute Auvergne souffle de la pluie pendant plusieurs semaines, lorsque les vents d'oueſt soufflent, tandis que le rideau oriental est dans la sécheresse (*Voy. Extr. du Mém. de M. de Brieux, de Journ. de Phyſ. Octobre* 1784, *p.* 305.) Une montagne présente dans les Alpes ses flancs stériles; les glaçons qui y sont accumulés sont peut-être aussi anciens que le sommet qu'ils recouvrent. Près de-là, sur une montagne fertile, on voit une chaîne de côteaux agréables, & la température y est douce & féconde. Ici,

croiſſent les plantes du nord ; là, ſe trouvent celles du midi ; & des climats auſſi variés ne ſont ſéparés que par une colline ou par un vallon étroit. (*Voy. Hiſt. de la Soc. R. de Méd., année 1776, p. 68, Éloge de M. Dehaller.*)

La plus grande étendue de l'iſle de Saint-Domingue eſt eſt & oueſt. Il y a pluſieurs chaînes de montagnes qui la traverſent, & qui ſéparent le nord & le ſud par une très-haute élévation.

La direction des montagnes & leur poſition, le giſement des terres, la nature du ſol, établiſſent pluſieurs eſpèces de climats, & font que la conſtitution des ſaiſons varie dans le même tems dans les différentes parties de l'iſle.

Les qualités des vents varient ſuivant le giſement des terres (1). La briſe de l'eſt qui vient du large au Cap, vient de terre au Port-au-Prince ainſi qu'à Léogane, & celle de l'oueſt vient du large au Port-au-Prince, tandis qu'elle vient de terre au Cap, les vents d'eſt & de nord-eſt ſont humides & lourds au cap ; ceux de nord-nord-oueſt amenent du large des maſſes de vapeurs qui s'amaſſent en nuages ſur les montagnes, d'où ils ſont repouſſés par les vents d'oueſt

(1) Saluberrimus autem omnium aquilo, quia ſiccus & frigidor noxius auſter fortaſſis, quia magis humidus minus eſurire co-ſpirante creduntur animantes..... Permutans & duo naturam cum ſitu auſter Africæ ſerenus aquilo nubilus. *Plin. Nat. Hiſt. L. 11, c. 47, ventos genera.*

qui ſont tiedes, parce qu'ils ſoufflent à midi & au déclin du jour ; mais tandis que ces vents de nord & de nord-oueſt & d'oueſt produiſent au Cap une conſtitution pluvieuſe & une température alternativement froide, chaude & mal ſaine ; la partie de l'oueſt, mais principalement celle du ſud jouiſſent d'une conſtitution ſeche & d'une température modérée.

Nous ne jugerons donc pas avec Deſportes de la conſtitution des ſaiſons & de la température de l'air dans la Colonie, par la conſtitution & la température dont nous jouiſſons au Cap, & en comparant les obſervations météorologiques faites dans les différens quartiers, nous ne ſerons pas étonnés de voir des nuances & des différences dans la conſtitution des hommes & dans les productions des différentes parties de l'iſle.

Quand les vents d'oueſt, les vents de ſud-oueſt, les vents de nord & de nord-oueſt ſe ſuccedent alternativement, ce qui arrive fréquemment en automne & en hiver, cela produit des rhumes, des fluxions de poitrine, des rhumatiſmes, des affections catharales, la cachexie, le ſcorbut, la diarrhée ſéreuſe, le tetanos, les fievres intermittentes ſimples.

Les vents d'eſt-ſud-eſt ſont ſecs & frais, ils ſoufflent le matin ; ceux du ſud ſont chauds & orageux, ceux du ſud-oueſt ſont chauds & pluvieux ; ces vents ſoufflent ordinairement dans le milieu du jour, ou le ſoir, lorſque l'air eſt échauffé par le ſoleil & par les exhalaiſons de la terre ; ils produiſent

des ophtalmies, des angines aphteuſes & gangreneuſes, des diſſenteries, des affections ſcorbutiques âcres, des maladies éruptives, des fievres d'un mauvais caractere.

On éprouve quelquefois dans la ville, dans le même moment, l'impreſſion de deux températures différentes, ſuivant la direction des vents & les lieux où l'on eſt. On reſſent du calme & de la chaleur quand l'on eſt au ſud, tandis que l'on éprouve du froid lorſque l'on paſſe au nord, ſi les vents de cette partie dominent. L'impreſſion que l'on reçoit en paſſant de la ville ſur le quai Saint-Louis, lorſque les vents de nord-eſt dominent, produit des catharres, des rhumes, des peſanteurs à la tête, des fluxions ſur les oreilles, des ophtalmies. Les promenades du ſoir, le ſaiſiſſement que l'on éprouve en ſortant du ſpectacle, de l'Egliſe, produit des rhumes qui dégénerent quelquefois en pulmonie. (*Voy. l'Hiſt. de la Soc. R. de Méd., année* 1776, *pag.* 48.)

La partie haute du Cap, ou celle qui eſt à l'oueſt, ſeroit la plus fraîche & la plus ſaine, ſi elle ne recevoit la premiere impreſſion de la chaleur que les mornes réfléchiſſent ſur le Cap.

Il eſt très-heureux pour cette ville que les vents de ſud, ceux d'oueſt & de nord-oueſt ſoient ordinairement ſuivis & accompagnés par des pluies ou des orages qui en temperent les mauvais effets. Les vents d'oueſt ſont chauds, mais les coups de ſud ſecs ſont brûlans.

Au reſte, il ne faut pas croire que les qualités de l'air, & ſes effets ſur la ſanté, ſoient toujours réglés par la chaleur & par les vents.

Les maladies de tous les climats, dit M. J. Raulin, provenant en apparence d'une égale conſtitution du tems, ne ſont pas toujours exactement les mêmes. Elles different ſelon la ſituation des lieux, ſelon la différence des terreins, & ſelon la façon de vivre des différens peuples. D'ailleurs, il peut y avoir, en certains endroits, des complications de cauſes; celles-ci pourroient même occaſionner ſeules les maladies qu'on attribueroit, par erreur, aux irrégularités des ſaiſons; ces cauſes ſont ſouvent fournies par des vapeurs, des exhalaiſons de la terre, des eaux, par les différentes interpoſitions des corps planétaires, par les météores, par les cometes.

Les tremblemens de terre des mois de Juillet, Août & Septembre 1784, ont imprégné l'air de principes contraires à la vitalité, & il a régné au Cap, à cette époque, des fievres malignes très-meurtrieres.

Les maladies ont non-ſeulement un caractere différent, ſuivant les différentes ſaiſons & les qualités de l'air; mais leur traitement doit varier auſſi ſuivant le caractere & les phénomenes qu'elles préſentent dans les différentes conſtitutions.

Le Médecin qui pratique au Cap, doit non-ſeulement connoître la ville, ſon ſol, les qualités des eaux, celles des vents; mais

il doit encore obſerver les cauſes générales & les cauſes particulieres qui peuvent produire les maladies ; enfin, il doit étudier la conſtitution des hommes qu'il a à traiter, leur caractere, leurs mœurs, leurs uſages, & par conſéquent leurs paſſions & leur maniere de vivre.

Il y a des maladies qui ſuivent les conſtitutions des ſaiſons, comme il y en a qui ſuivent les conſtitutions individuelles ; chaque température, chaque âge, chaque tempérament a ſes révolutions & ſes maladies. Ce principe a été établi par le divin Vieillard, & il eſt confirmé à Saint-Domingue par M. Deſportes, à qui nous avons les plus grandes obligations, & dont le travail nous a paru toujours précieux.

La ville du Cap eſt une eſpece de marché où des hommes de preſque toutes les parties du monde habitent.

Les uns prennent une eſpece de domicile & de réſidence ; il y en a peu qui s'y fixent ; d'autres n'y reſtent que momentanément pour retourner en Europe faire de nouvelles ſpéculations de commerce, & revenir braver de nouveaux dangers, par l'eſpoir d'augmenter leur fortune & de ſatisfaire leur ambition.

La ville du Cap eſt peuplée par un grand nombre de negres, par des marins, par des commerçans, des marchands & des hommes de différens états. Il y a beaucoup de célibataires, il s'y fait peu de mariages, il y a peu de naiſſances & la population créole eſt peu nombreuſe.

Il y a au Cap une activité étonnante ; tous les hommes qui y ſont, ont des projets de fortune, & ils ſont tourmentés par des paſſions violentes. Ils ſe connoiſſent preſque tous ſans être liés ; & quoique de différentes nations, & que l'éducation leur ait donné des opinions, des uſages, des caracteres différens que l'on remarque principalement chez les nouveaux venus, bientôt tous ces hommes prennent, par l'influence de pluſieurs cauſes dont le climat eſt la principale, une teinte générale, des manieres uniformes, des opinions communes, qui forment ce qu'on appelle l'eſprit du pays & la conſtitution qui y convient.

Ceux qui viennent au Cap au printems & en été, étant très-échauffés par la navigation & par la qualité des alimens dont on uſe dans les navires, ſont plus expoſés à tomber malades en arrivant, & à de fâcheux ſymptômes, que ceux qui ont le bonheur d'être quelque tems dans l'Ile ſans être malades. (*V. Hiſt. des Mal. de Saint-Doming.*, *T.* 11, *p.* 263).

Les maladies des nouveaux venus ſont non-ſeulement déterminées par la ſaiſon, mais par leurs diſpoſitions particulieres, par leurs paſſions & par leur maniere de vivre. Les chagrins, les excès, l'abus des plaiſirs de l'amour, les fatigues extraordinaires ſont funeſtes dans tous les pays, dans tous les climats, mais principalement dans les pays chauds, & dans le tems de la révolution

qui doit ſe faire dans la conſtitution, pour que le tempérament ſe forme à la convenance du climat.

Les Bordelais, les Rochelois, les Nantois & les Dunkerquois m'ont paru avoir une diſpoſition plus favorable dans leur tempérament, pour ſoutenir les maladies, que les Bas-Bretons, les Provençaux & les Normands; & quoiqu'il en vienne beaucoup moins de ces trois Nations que des autres, il en périt ordinairement beaucoup plus que de toutes les autres enſemble, ſur-tout les Bas-Bretons & Provençaux ſe frappent au point que la terreur panique a beaucoup de part à leur malheur.

Les hommes qui viennent du nord & de la Nouvelle-Angleterre ſont ſujets à des maladies violentes; nous en avons vu pluſieurs qui ont eu des maladies de Siam.

Pour prévenir les effets des conſtitutions, il faut vivre frugalement; il faut éviter avec attention d'être mouillé. M. Chevalier dit que les habitans devroient ſe vêtir ſuivant le degré de chaleur, comme on fait en Europe dans les différentes ſaiſons; il reproche avec raiſon les inattentions à ce ſujet, & il attribue au peu de précaution que l'on a de ſe vêtir convenablement, & de ſe coucher ſans draps & ſans couverture, les gonflemens de rate, les diarhées, les diſſenteries qui ſont ſi communes dans ce pays.

M. Deſperieres a vu pluſieurs perſonnes attaquées de rhumatiſmes, d'ophtalmies conſidérables, pour ne s'être pas garanties

de l'humidité de la nuit, & d'autres entiérement paralytiques, pour s'être expoſées à dormir la nuit en plein air.

Nous avons vu auſſi des catharres, des crampes, des rhumatiſmes, des fluxions, le tetanos produits par les mêmes cauſes.

Ces vérités ſont conſtantes; elles ſont de tous les tems; elles ſont de tous les lieux.

On ne fait pas aſſez d'attention aux variations de la température de l'air & à l'influence qu'elles ont ſur la ſanté. Ceux qui ne prennent pas des vêtemens convenables à la température de l'air, s'expoſent aux maladies qui proviennent des variations & de l'altération de la tranſpiration. On ne peut trop condamner l'uſage de quelques perſonnes qui ouvrent leurs fenêtres la nuit, & qui dorment dans tous les tems ſans être couverts. La chaleur peut être conſidérable le ſoir, mais elle ſe tempere dans la nuit, le frais ſurvient avant l'aurore, & les corps ſouffrent de ces changemens de température.

Mais ſi cela a lieu en été, principalement lorſqu'il y a eu de l'orage, & que les vents de ſud-eſt ſuccédent aux vents de ſud, cela eſt encore bien plus dangereux en automne, lorſque les vents d'oueſt & de nord dominent avec les pluyes.

Les negres ſont ſales; ils infectent tous les lieux qu'ils habitent; ils ſont mal logés en général au Cap; on les fait ſouvent coucher dans des lieux humides, ſous des

galeries; le froid & l'humidité les saisissent; ils souffrent fréquemment des maladies produites par la répercussion de la transpiration.

Les Européens éprouvent des changemens dans leur constitution pour s'aclimater, & ils ne changent rien dans leur maniere de vivre, ni dans leurs habitudes, ou ils ne le font qu'après avoir essuyé des maladies violentes. On voit même souvent des convalescens victimes de leur intempérance.

Si nous faisions des recherches sur la maniere de vivre des naturels du pays, nous verrions qu'ils étoient très-sobres & qu'ils mangeoient peu. (*V. Hist. de Saint-Dom. par Charlevoix, T. 1, L. 1, p. 37.*

Les créoles qui se rapprochent de leur constitution & de leur maniere de vivre, sont généralement plus sobres que les Européens, & ils n'adoptent pas absolument la même maniere de vivre.

On mange bien moins de salaisons au Cap que dans les campagnes; mais on en consomme encore trop; & il est probable que cette cause, l'humidité de l'air, les variations promptes de la température, les peines d'esprit, les excès, les maladies aiguës dégénérées, les maladies vénériennes, l'usage du mercure, contribuent à produire la cachexie & les affections scorbutiques qui attaquent, principalement en automne & en hiver, quelquefois les nouveaux venus, mais plus ordinairement les créoles ou ceux qui sont anciens dans le pays.

Les dartres ſont une maladie très-commune au Cap ; elle attaque les créoles comme les Européens.

Cette maladie eſt quelquefois un ſymptôme de vérole ; mais plus ſouvent encore, elle dépend d'un vice particulier, qui, en admettant les complications de la vérole & du ſcorbut, s'irrite par les remedes qui conviennent à ces deux maladies ; leur répercuſſion peut produire des engorgemens dans les viſceres, l'aſthme, l'irtere, la diſſenterie ou des diarrhées très-acres, la cachexie & toutes maladies ſéreuſes.

La gale eſt endanique au Cap depuis quelques années. On traite cette maladie en général avec trop peu d'attention. La répercuſſion de la gale jete ſouvent dans la cachexie. Nous avons vu un Négociant, il y a quelque tems, qui avoit un *triſinus* à la ſuite d'une gale répercutée.

Les bains ſont très-utiles aux habitans des pays chauds, mais ils ne conviennent pas dans les ſaiſons froides & pluvieuſes ; leur uſage peut prévenir les maladies cutanées, & il eſt utile dans leur traitement.

La conſtitution, l'état de la ſanté, l'habitude, doivent régler la température du bain. Il eſt quelquefois dangereux de prendre des bains froids, mais il l'eſt preſque toujours de les prendre trop chauds.

Nous avons déja dit que la population n'étoit pas nombreuſe au Cap. Les mœurs, le luxe, l'eſprit de retour attachent au célibat, & les maladies en arrêtent encore les progrès. La

La conſtitution des enfans n'eſt que trop ſouvent altérée par la mauvaiſe ſanté de leurs peres. On voit rarement ici des femmes, gens ſains, s'unir pour remplir le but de la nature & le vœu de la ſociété. Les hommes qui ſe marient, ne le font ordinairement que lorſqu'ils ont acquis de la fortune, & lorſque leur ſanté a ſouffert, non-ſeulement le choc du tems, mais celui des maladies, particulierement celles qui alterent le plus le principe de la vitalité, en attaquant dans ſa ſource le germe de la reproduction. (*V. Hiſt. des Mal. de Saint-Doming., T.* 11, *p.* 60 *& ſuiv.*)

Les créoles du Cap ſont d'une conſtitution plus foible, d'une conformation moins belle en général que ceux des montagnes. (*V. ib., T.* 1, *p.* 21). Il y a de la différence entre les créoles du Cap & ceux du Port-au-Prince.

Il y a peu de créoles provenans de peres & meres Américains; & cela eſt heureux, car leur conſtitntion eſt encore plus foible que celle des créoles provenans des Européens établis au Cap, ou ceux qui ſont iſſus des créoles unis aux Européens.

Le tempérament des créoles du Cap eſt pituiteux, mélancolique, comme l'a obſervé Deſportes. La délicateſſe de leur conſtitution, les vices qu'ils contractent par la lactation qui la dégradent, encore le ſevrage, la dentition, les convulſions produites par cette cauſe, par les indigeſtions, par les vers; la petite verole & la maniere

de la traiter, la rougeole & ſon traitement defectueux, les fievres lymphatiques, en détruiſent beaucoup. (*V. Hiſt. des Mal. de Saint-Doming., T.* 11, *p.* 94 *&* 95). Les créoles ſont fort ſujets aux fluxions catharrales, aux affections ſcorbutiques, à toutes les maladies ſéreuſes. Il ne faut pas confondre l'état d'acrimonie de leurs humeurs, avec l'état inflammatoire produit par la plethore & l'épaiſſiſſement : c'eſt cette mépriſe qui a porté le ſpéculateur M. Gardanne, à condamner l'opinion de M. Deſportes, qui a écrit après avoir vu en bon Obſervateur.

La pituite blanche domine dans le tempérament des femmes. Nous avons vu des enfans de huit & dix ans éprouver des pertes blanches qui pouvoient donner lieu à des fauſſes préſomptions.

Les filles ſont nubiles à douze ou treize ans ; nous en avons vu qui avoient été réglées à huit. En général, les femmes ſont mal réglées ; elles ont cependant ſouvent des regles abondantes & prolongées, précédées de coliques hyſtériques ; mais ces hémorragies ne ſont pas un ſigne de plethore, mais un ſigne d'atonie, d'acrimonie & d'atténuation du ſang.

Quoique les pays chauds ſoient plus favorables à la délicateſſe des femmes que les pays froids, & que la vie tranquille qu'elles y mènent, contribue beaucoup à les entretenir dans une ſanté plus parfaite que les hommes ; elles ſont néanmoins ſujettes à

reſſentir les impreſſions d'un climat qui demande un tempérament moins fort & différent de celui des Européens.

Les femmes vieilliſſent à Saint-Domingue bien plutôt qu'en France. Leurs évacuations périodiques finiſſent à un âge moins avancé que dans les pays froids ; &, dans cette révolution, elles eſſuyent de dangereuſes maladies.

Quoique la plupart de nos anciens habitans terminent leur carriere par quelque maladie chronique, dont la cauſe principale eſt ou vérolique ou ſcorbutique, un grand nombre de jeunes perſonnes de l'un & de l'autre ſexe en ſont également les victimes, ſur-tout celles qui ont eu le malheur d'avoir des peres & des meres attaqués de l'un de ces vices ; c'eſt pourquoi il eſt très-commun à Saint-Domingue, de voir des gens, à l'âge qui devroit être le plus floriſſant de la vie, pâles, bouffis, ayant les gencives & les dents pourries, les jambes ulcérées & la rate gonflée.

Une fille affligée de quelqu'un de ces ſymptômes ſe marie ; dès ſa premiere groſſeſſe, elle devient languiſſante ; conſumée par une fievre lente, elle eſt attaquée d'une enflure univerſelle, qui la met hors d'état de ſe donner aucun mouvement ; cependant, ce qui eſt étonnant, elle parvient ordinairement au terme, & ne court de riſque que dans l'accouchement ; & ſi elle a l'avantage de ſe ſoutenir, les ſuites lui deviennent un remede ſalutaire ; mais le

vice reſtant toujours le même, parce qu'il eſt général, elle y ſuccombe, ou dans une autre couche, ou par une attaque de diarrhée, d'hydropiſie ou de pulmonie. (*V. Hiſt. des Mal. de Saint-Domingue, T. 2, p. 242.*).

Nous avons vu quelques octogenaires dans le petit nombre d'Européens qui ſe fixent au Cap; nous n'avons gueres vu de créoles d'un âge auſſi avancé. Le terme moyen de la vie paroît être entre cinquante-cinq & ſoixante ans.

On ne voit pas des vieillards au Cap parmi les negres domeſtiques; il y en a quelques-uns parmi les libres. Il y a pluſieurs cauſes qui y détruiſent les eſclaves. Le libertinage eſt la principale, & il ſeroit bien à deſirer qu'il pût être réprimé par une police plus ſévere.

M. Deſportes ne croyoit pas que la petite vérole qui regne très-ſouvent épidémiquement au Cap, vînt du dehors, & qu'elle ſe communiquât par la contagion des négriers qui en ſont infectés. Suivant ce Médecin, cette maladie n'étoit point alarmante ni dangereuſe, & ſi l'on perdoit quelquefois beaucoup d'eſclaves, on devoit plutôt l'attribuer au peu de ſoin qu'on en avoit qu'à la malignité de la maladie & à la violence des ſymptômes. (*Voy. Hiſt. des Mal. de Saint-Doming., T. 1, p. 90.*)

La conſtitution des ſaiſons ne produit pas la petite vérole au Cap; mais elle peut en favoriſer le développement & influer ſur

ſon caractere ; nous n'avions pas eu de petite vérole à Léogane pendant les premieres années de la guerre, & cette maladie n'a paru que lorſque les neutres ont apporté des cargaiſons de negres qui en étoient infectées.

On a aſſuré que Saint-Domingue étoit le foyer où les Européens avoient contracté le vice vénérien ; mais ſi l'on a ce reproche à faire au nouveau monde, il eſt vrai auſſi que les Européens ont procuré en échange à Saint-Domingue la petite vérole qui enleva un ſi grand nombre d'inſulaires dans les grandes Antilles qu'à peine pouvoit-on croire qu'elles euſſent été autrefois peuplées (*Voy. Hiſt. de Saint-Doming., Tom.* 1, *pag.* 349.)

On ne doute plus que les négriers ne puiſſent apporter la petite vérole au Cap, l'épidémie meurtriere de 1772 avoit été communiquée par un négrier qui en étoit infecté, & les épidémies qui regnent depuis quelques années ont la même origine.

Lorſque la petite vérole a attaqué les inſulaires, ils commencerent par s'aller jetter tous dans la riviere pour tempérer l'ardeur qui les dévoroit. (*Voy. ib. pag.* 350.) Herrera dit qu'il ne faut pas chercher d'autre cauſe de la mortalité qui ſuivit, & nous croyons que cela y a contribué. On ſuit au Cap une méthode toute contraire ; mais elle n'eſt pas plus ſage, & elle eſt en partie cauſe des pertes que l'on fait. (*Voy. Hiſt. de Saint-Doming. T.* 1, *pag.* 350.)

Le public eſt dans l'uſage d'employer, dans toutes les ſaiſons, dans tous les périodes de la maladie, & chez tous les ſujets, des échauffans, des tiſannes de maïs boucanné, celle de racine de mapou, la thériaque, ou quelque drogue de cette eſpece; il ſurvient des accidens; la maladie prend un mauvais caractere; on appelle alors les Médecins; les malades meurent preſque toujours; on accuſe l'art, la nature; mais on ne change pas de méthode, & les préjugés, condamnés par des pertes, continuent à dominer la raiſon & à l'écarter.

Cependant la petite vérole eſt une maladie inflammatoire. Elle peut ſe compliquer par des cauſes conjointes ou par des accidens qui en augmentent le danger, & les phénomenes qu'elle préſente varient ſuivant les ſujets, les ſaiſons & le traitement.

Il faudroit ſouvent toute l'habileté d'un bon Médecin, toute la ſagacité d'un obſervateur attentif & inſtruit pour diriger les moyens que l'on doit employer dans les différens périodes de la petite vérole, & dans les différentes épidémies, & elles ſeront toujours très-meurtrieres au Cap, lorqu'elles ſeront traitées par un empiriſme ignorant.

La rage n'avoit pas paru à Saint-Domingue du tems de Deſportes, nous ignorons l'époque de ſon invaſion; mais elle s'y manifeſte de tems en tems, & nous en avons vu au Cap quelques exemples funeſtes.

En 1776, au mois de Juin, pluſieurs per

ſonnes furent empoiſonnées au Cap, pour avoir mangé des caïeux. M. Eſteve, Juge du Cap, rendit, d'après les repréſentations de pluſieurs Médecins, une Ordonnance pour interdire la vente de ce poiſſon dans cette ſaiſon. Deſportes avoit vu la même choſe en 1740.

On apporte de Saint-Malo, du bœuf en daube qui empoiſonne quelquefois ceux qui en mangent. Nous avons vu cette année toutes les dames Religieuſes du Cap, qui en ont été très-incommodées. Cette daube ſe fait & ſéjourne dans des baſſines de cuivre. L'acide de la graiſſe ſe combine avec ce métal & produit du verd de gris. Nous avons vu des morceaux de cette daube qui en étoient encroûtés. Cela n'arrive probablement qu'à ceux qui touchent aux parois des baſſines; en ſorte qu'il eſt poſſible que des perſonnes ſoient empoiſonnées pour avoir mangé de cette daube, & que d'autres ne ſoient pas incommodées.

Nous avons cru qu'il étoit eſſentiel de mettre ces objets ſous les yeux du public, & c'eſt par-là que nous finirons notre travail; heureux s'il peut lui être de quelqu'utilité.

Au Cap, le 11 *Mai* 1785. Signé *Arthaud, Médecin du Roi, Préſident du Cercle.*

#525-

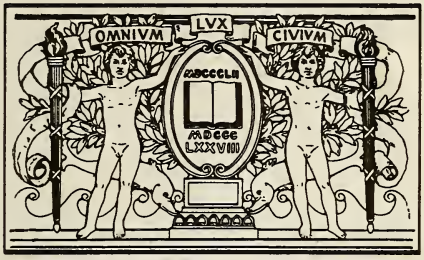

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

CUTTER FUND